



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

situation à Mayotte

Question au Gouvernement n° 677

Texte de la question

SITUATION À MAYOTTE

M. le président. La parole est à M. Didier Quentin, pour le groupe Les Républicains.

M. Didier Quentin. Monsieur le président, ma question s'adresse à M. le Premier ministre et porte sur la situation à Mayotte. J'y associe notre collègue Mansour Kamardine, dont vous comprendrez qu'il se trouve dans son archipel natal en ces heures difficiles.

Monsieur le Premier ministre, quatre semaines après la crise sans précédent qui secoue Mayotte, le Gouvernement n'a toujours pas pris la pleine mesure des attentes des Mahorais – comme le démontre la manifestation record d'aujourd'hui – en raison de votre refus d'ouvrir des négociations sur le plan de développement élaboré par les élus et la coordination locale.

Vous annoncez un second plan de mesures concernant la sécurité, mais celles-ci demeurent insuffisantes pour régler la crise sécuritaire liée à l'immigration clandestine massive venue des Comores. À Mayotte, aujourd'hui, un habitant sur deux est en situation irrégulière. Qui accepterait qu'il en soit ainsi dans un autre département de la République ?

Surtout, les annonces du Gouvernement ne résolvent en rien une crise plus globale touchant tous les secteurs : l'éducation, le développement économique, la santé – 74 % des naissances sont issues de mères en situation irrégulière

La déception de la population est immense, car celle-ci a le sentiment que votre ministre des outre-mer, enfin arrivée sur place, n'a aucun mandat clair pour négocier avec les élus et les acteurs locaux. C'est pourquoi, monsieur le Premier ministre, je vous demande si, devant ce chaos, vous entendez donner un mandat de négociation à Mme la ministre des outre-mer afin de mettre en œuvre sans délai un plan de sécurité et de développement crédible, à la hauteur des attentes de nos compatriotes du cent-unième département de la République. Et peut-être faudrait-il que vous alliez vous-même sur place, monsieur le Premier ministre !
(Applaudissements sur les bancs du groupe LR et sur quelques bancs du groupe UDI-Agir.)

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur.

M. Gérard Collomb, ministre d'État, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, oui, la situation à Mayotte est grave.

M. Pierre Cordier. On le sait !

M. Gérard Collomb, ministre d'État. Et je veux remercier Mme Girardin d'y être allée immédiatement (*Protestations sur les bancs du groupe LR*)...

M. Fabien Di Filippo. Il lui a fallu un mois pour y aller !

M. Éric Straumann. Après Wauquiez !

M. Gérard Collomb, ministre d'Étatet de s'être rendue près des manifestants. Elle a fait preuve d'un grand courage et d'une grande détermination (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM. – Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

Vous venez de le dire : la crise que nous connaissons à Mayotte est due à la crise migratoire de l'île. Vous l'avez indiqué, près de la moitié de ses habitants est en situation irrégulière.

M. Fabien Di Filippo. On l'a déjà dit !

M. Gérard Collomb, ministre d'État. C'est d'abord cela qu'il faut effectivement résoudre !

Pour pouvoir résoudre cette crise...

M. Pierre Cordier. C'est la question !

M. Gérard Collomb, ministre d'État. ...nous avons commandé en 2017 deux patrouilleurs, qui seront livrés au mois de septembre prochain, ce qui n'avait jamais été fait. Nous avons envoyé en urgence un croiseur de la marine nationale pour mettre fin à cette crise.

Mme Girardin a indiqué que nous étions prêts à discuter avec l'ensemble des élus afin de lancer en urgence un plan de développement de l'île mais, d'abord, il faut résoudre les problèmes de l'immigration clandestine, et c'est ce que nous allons faire ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe REM.*)

M. Jean-Paul Lecoq. Le porte-avion et les kwassas-kwassas !

Données clés

Auteur : [M. Didier Quentin](#)

Circonscription : Charente-Maritime (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 677

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 mars 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [14 mars 2018](#)